

# Miroir des Blats

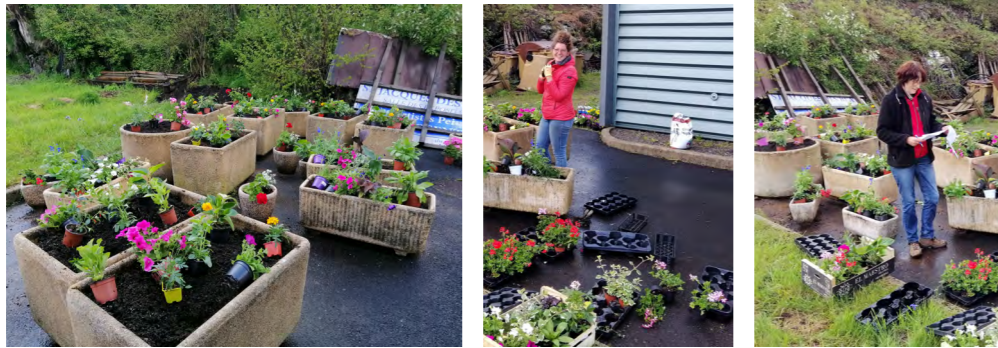


Votre magazine d'informations

N°003 de Juin 2021



# Mot de la commune

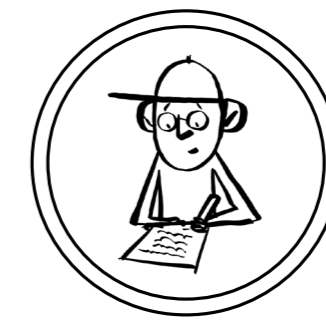
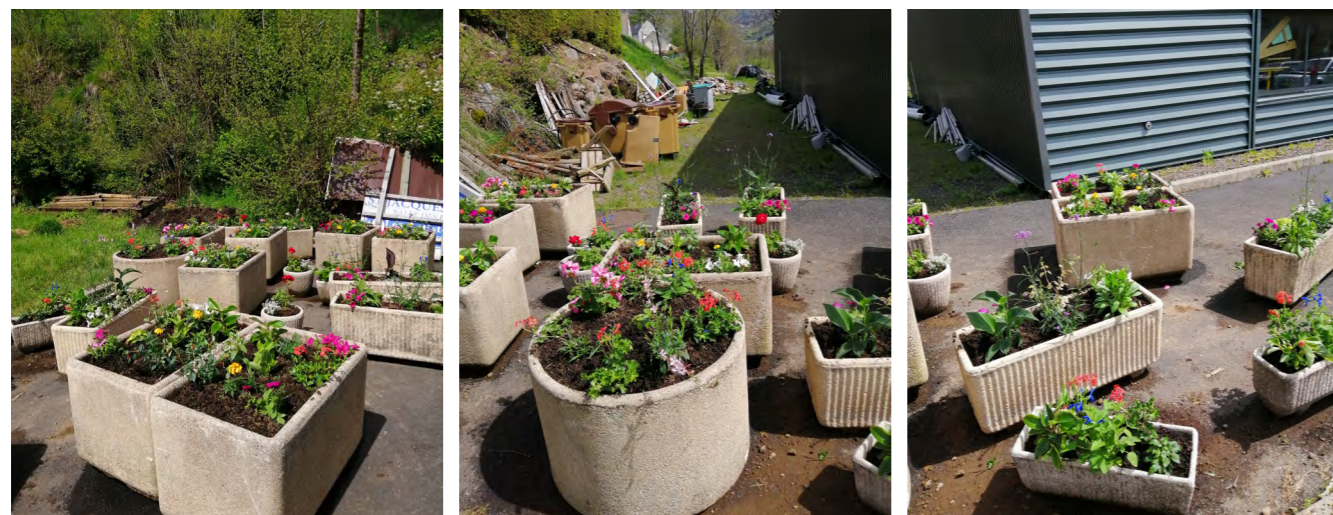


Pour apporter un peu de soleil dans le cœur des Saint-Jacquois, le village commence à fleurir pour le plaisir de tous, La météo ayant décidé de nous jouer quelques tours, la mise en place des fleurs a pris un peu de retard, mais cela ne nous empêche en rien d'être candidat cette année pour le concours de village fleuri 2021. Nous voulons être fiers de notre village et souhaitons apporter à chaque personne faisant une halte ou vivant au sein de la commune une qualité de vie, Le tout dans le respect de notre belle nature, en gardant un territoire propre.

Ce travail que nous souhaitons de qualité, s'effectuera en plusieurs étapes :

Nous commençons cette année par fleurir le bourg, Mais l'année suivante nous fleurirons également les hameaux rattachés à la commune. Nous devons avant tout faire un gros travail de nettoyage sur les emplacements susceptibles d'être fleuris. Certains habitants ont pris l'initiative de s'impliquer à l'entretien et l'embellissement du village. Souhaitons que d'autres âmes bienveillantes les suivent. Si la crise sanitaire le permet, un jury interne décernera un prix autour d'un pot.

**ALORS TOUS A VOS FLEURS, A TRES BIENTÔT.**



## Durs

**Responsable communication :**  
Enrick Nieto  
**Infographiste :** Yvonne Buisset  
**Coordinateur :** Christian Gard

**Ont participé à ce numéro :**  
Linda Benard  
Yvonne Buisset  
Brigitte Galland  
Christian Gard  
Olivier Genin  
Richard Gouze  
Enrick Nieto  
Claude Peyronnet-Testeil  
Alexandre Puechvent.

L'Association de Chasse  
de Saint-Jacques-des-Blats

**Nos commerçants,  
artisans et hébergeurs :**  
Camping des Blats  
Hôtel Les Chazes  
L'Escoundillou  
Hôtel le Griou  
J'Sports  
Christophe Martin

## Sommaire

Mot de la commune .....	p2
Mot de la rédaction .....	p3
Hommage à André Combelle .....	p4
Coups de gueule .....	p5 et p6
Portraits de Saint-Jacquois / Vie du village .....	p7
Etude de réaménagement du Pertus .....	p8 et p9
Le Marché .....	p10
Portrait d'un coureur .....	p11
Doléances / Randonnées .....	p12 et p13
Une noble histoire de St-Jacques .....	p14
Radotage d'un ronchon .....	p15
Courrier des Associations / N° d'urgences .....	p16



## Mot de la rédaction

*Dans ce numéro, vous trouverez en pages 8 et 9, un article concernant les aménagements prévus au col du Pertus. Mais ne nous jetons pas de fleurs car ce projet n'a pas été mené par les élus de Saint-Jacques-des-Blats. C'est en nous associant au Grand Site du Puy Mary que nous l'avons découvert lors de notre première réunion informelle. Ce projet très ambitieux plaira certainement aux touristes en été avec ses nombreuses promenades et en hiver, cet immense espace naturel offrira, sans nul doute, des vues à vous couper le souffle. Vous l'aurez compris, la commune de Saint-Jacques des Blats se réjouit d'une telle initiative. Alors préparons nos appareils photos en espérant voir le loup se promener dans les bois.*

# Hommage à André Combelle

**Hommage écrit et lu par Claude Peyronnet-Testeil en l'Eglise de Saint-Jacques-des-Blats lors des obsèques d'André.**

Une fois de plus, Saint-Jacques est en deuil. Et quel deuil ! Sans doute bien plus qu'un habitant emblématique, c'est un phare illuminant les nuits de notre bourg, qui s'est éteint. Dédé, notre Dédé communal s'en est allé, rejoindre les anges de la Joie, de la Gaieté, de la Bonne Humeur, de la pétanque (ah... la pétanque à Dédé...), des fêtes parfois mythiques et souvent mémorables du Cantou. Quelle perte ! Car, outre le fait d'être l'un des personnages actifs et incontournable de notre belle cité, central devrais-je dire, je demeure convaincu qu'il n'existe pas dans notre village, une seule personne qui n'ait pas au moins un souvenir personnel avec André Combelle. Je suis même persuadé que cette règle se doit de s'appliquer non seulement à Saint-Jacques mais également à une bonne partie de la vallée de la Cère voire au-delà.

Dédé c'est avant tout, pour nos générations, des fêtes interminables au Cantou qui ouvrit ses portes en 1976... Et là, nos souvenirs et anecdotes sont tellement innombrables qu'il serait prétentieux de vouloir les énumérer ! Je disais que c'était un phare dans les nuits saint-jacquoises, planté en plein cœur du village et rien n'est exagéré : été comme hiver, ce fut le quartier général de tous les jeunes et moins jeunes, joueurs et supporters du F.C. Saint-Jacques (qu'il avait contribué à créer) cuisiniers, serveuses, serveurs des hôtels, commis et employés de commerces sans compter les touristes de passage ou ceux installés plus durablement. Tel le bar de l'Amitié, des copains qui avaient toujours la première place, tous, nous nous retrouvions chez Dédé à boire demis, whiskies et autres substances dans une ambiance de franche camaraderie, parfois fiévreuse et qui nous faisaient rentrer sur la pointe des pieds aux aurores, la tête quelque peu à l'envers mais l'âme sereine et chaleureuse. Il arrivait même que le trop-plein finisse dans la cuvette mais qu'à cela ne tienne et le lendemain, c'était reparti pour les plus téméraires ! De tels souvenirs, nous en possédons tous des dizaines qui, installés comme des pépites dans nos cœurs, brillent désormais comme des étoiles dans nos vies. Et même expatriés de notre pays, ceux-ci, trésors de notre jeunesse révolue, demeurent et demeureront intacts dans nos mémoires.

Mais André, ce n'était pas seulement de grandes fêtes et de grosses soirées. A l'abri des volets parfois mi-clos, toisant du regard notre Seigneur Jésus-Christ et son clocher, le Cantou entre quatre yeux, deux verres et un gros bol de tendresse, devenait plus intime et, au pied d'une cheminée jamais véritablement éteinte ni complètement allumée, ce bar auvergnat sentait bon l'air du temps qui s'écoule tranquillement. Bon nombre d'entre-nous passions ainsi parfois des heures à battre le carton et prendre plaisir à faire vaciller le « petit » jusqu'aux dernières heures de la nuit.

Cependant, ces dernières années, le Cantou et son propriétaire se faisaient plus discrets. Lui qui avait passé une partie de sa vie à écouter patiemment les autres (parfois déblatérer n'importe quoi !) pris plaisir à cultiver son jardin tel un Voltaire cantalien et reprendre la pétanque au sein du club de Polminhac. Une vie simple mais toujours chaleureuse, loin de la frénésie qui nous entoure parfois et sans trop se préoccuper de la marche du monde.

Aujourd'hui, ses murs sont orphelins. Ses lumières se sont sans doute définitivement éteintes mais malgré la douleur qui nous étreint tous, devant sa famille, son épouse Marinette, ses fils Laurent et Jean-Michel, ses petits-enfants Lucas, Lubin et Lisa, je sais, nous savons tous que ce feu qui brûla au sein de cette cheminée, restera pour beaucoup d'entre-nous une petite flamme, une chaleur, parfois quasi-imperceptible mais qui prendra sa part pour réchauffer nos cœurs à jamais. Soyez assurés que, de là où il est, Dédé et son Cantou veilleront désormais sur nous.

# Portraits de Saint-Jacquois

Nous profitons de cette troisième parution pour souhaiter la bienvenue aux hommes, femmes et enfants qui se sont installés depuis peu dans notre village.

En effet, allez donc savoir pourquoi certaines personnes sont intéressées de vivre par ici. Peut-être que nos beaux paysages, notre climat doux et tempéré (après la tempête Bella bien sûr) ou tout simplement notre sens du partage et de l'hospitalité bien caractéristique de l'auvergnat, attirent les touristes mais aussi ceux et celles qui désirent changer de vie.

J'en veux pour exemple Marie-Antoinette, installée en Charente-Maritime puis en Aveyron, célibataire et sans enfant, qui décide de déménager et de s'installer dans le Cantal. Son projet à court ou moyen termes est de s'acheter une maison avec du jardin et pas trop de voisins et de pouvoir accueillir deux ou trois chiens qui ont partagé nos vies sur des vieux canapés et dont personnes ne veut lorsque leur maître vient à nous quitter.

Elle pose ses valises dans un premier temps en chambre d'hôte du côté de Tournemire mais c'est avec Saint Christophe, le saint qui protège les pèlerins et les voyageurs sur le sentier de la vie qu'elle découvre notre vallée et tous les bons côtés qui vont avec. Ses pas l'ont conduite au bar tabac sur la nationale où lorsqu'elle a demandé si une maison était à louer dans le coin, on lui a indiqué le chemin des Grouffaldes. Un endroit perdu où habitent vingt-cinq vaches et sept humains.

Après quelques mois, plus question pour elle de partir ailleurs. La magie de St Jacques a opéré une fois de plus. Entre couture et tricot ou entre deux livres de polars, elle continue à chercher la maison qui déclenchera le coup de cœur indispensable pour acheter. Nous lui souhaitons, comme à tous les nouveaux arrivants, de réaliser ses rêves et de pouvoir ainsi rester parmi nous et de profiter avec nous des bienfaits de notre région.

## Vie du village

### **La saint Jacques**

*La saint Jacques se fête le 25 juillet. Les années jacquaires (ou compostellanes) placent le 25 juillet un dimanche. L'année 2021 est jacquaire. Dimanche 25 juillet 2021, une messe sera dite à Saint-Jacques-des-Blats à 09:30.*

### **La boucherie ouvre**

*De nouveaux bouchers s'installent. Le commerce ouvrira en juillet. Bonne chance à eux, et bonne chance à Saint-Jacques-des-Blats. Ils auront les honneurs du Miroir dans le prochain numéro.*

Hôtel\*\*\*- Restaurant  
**Les Chazes**  
15800 Saint Jacques des Blats  
à 3 minutes de la station de ski du LIORAN  
Tél : 04 71 47 05 68  
Fax : 04 71 47 00 10  
E-mail : info@hotel-des-chazes.com  
Web : www.hotel-des-chazes.com

Cuisine Régionale et Gastronomique  
Menages- banquets- séminaires

19 Chambres ou duplex au cœur du Parc des Volcans d'Auvergne  
cantal AUVERGNE

# Coups de gueule

Si certains en doutaient, je vous le confirme ici, nous n'avons pas tous les mêmes valeurs. Je ne pense pas que cette différence soit liée au fait que nous habitons en ville ou à la campagne. Je ne pense pas non plus qu'une éducation défaillante en soit l'unique cause. Certains humains se croient tout simplement au-dessus de toute règle établie par notre Société, notre époque ou tout simplement notre bon sens. De ce fait, ils ne sont nullement dérangés par leurs actes à répétitions et n'éprouvent aucun remord en accomplissant des actions qui en choquent plus d'un, moi le premier. Je sais que pour comprendre, il vous faut des exemples. En voici un parmi d'autres. Un véhicule, faisant partie de notre décor et de notre patrimoine depuis plusieurs décennies, près du lieu-dit appelé Donnadiou et ayant stimulé l'imagination des promeneurs,



Non mais, là ce n'est pas nous...  
C'est la caravane d'un touriste.  
Il va repasser la chercher.

tantôt sur la résistance de 39/45, tantôt sur la bande de braqueurs de banques avec leurs tractions avant, ayant déjà fait une rapide apparition dans notre « canard » local *La Montagne*, se retrouve un beau jour, allez donc savoir pourquoi, défoncé, déformé, par des coups de fourches. On nous a rapporté, que cette voiture a servi jadis à des jeunes hommes, de cabane-refuge pendant qu'ils gardaient les vaches. J'ai vraiment du mal à comprendre le pourquoi de cette action stupide. Qui prive nos beaux paysages de surprenantes visions sorties tout droit d'un passé pas si lointain ou d'un film en noir et blanc.

## Autre exemple avec photos à l'appui :

Les touristes venus nombreux l'année dernière, pourront prochainement découvrir nos beaux espaces verts mais aussi nos belles décharges à ciel ouvert. Ils pourront voir de plus près le tambour d'une machine à laver, marcher sur des parpaings ou sur des tôles ondulées. Un plaisir inégalé. Remercions ces pollueurs car grâce à eux, en dernière page du *Miroir des Blats*, apparaît enfin le numéro de téléphone et les horaires d'ouverture de la déchetterie de Vic-sur-Cère. Un lieu apparemment trop loin et encore méconnu pour certains. Soyons sérieux. Ce message passera peut-être inaperçu. Je sais que Paris ne s'est pas fait en un jour, je le sais car j'en viens. Le béton ne me manque pas, les ordures ménagères étalées sur la voie publique pendant les grèves des éboueurs non plus.



Ha, bien sûr...  
Sortie de son contexte,  
évidemment...



Non là je ne vois pas...  
Mais pas du tout.

Le chauffeur devant vous à l'arrêt pendant un bouchon, qui jette sa bouteille plastique d'eau minérale par la fenêtre peut être considéré comme un geste banal là-bas mais en m'installant dans le Cantal, j'espérais vraiment laisser derrière moi ce genre d'incivilité. Apparemment on peut rêver à tout âge.

Vous étiez cependant 849 personnes touchées pour 44 interactions sur le dossier collecte des plastiques agricoles 2021 (Facebook le 28 avril 2021). Je me force à croire qu'il y a peut-être de l'espoir après tout.

Nous allons recenser petit à petit avec la collaboration de tous ceux qui en ont assez, tous les endroits sur notre commune qui subissent ce genre d'agression. Après cette première phase de récolte d'information, nous serons dans l'obligation d'intervenir au nom des *articles R.632-1 et 635-8 du code pénal* interdisant et sanctionnant de peines d'amendes allant de 68 € à 1 500 € les dépôts de déchets. Ne riez pas car *l'article L.541-3 du code de l'environnement* permet aux maires, première autorité de police compétente pour lutter contre les dépôts illégaux de déchets, d'appliquer les sanctions administratives prévues, à savoir la consignation, l'astreinte, l'exécution d'office ou l'amende qui peut aller cette fois de 1 500 € à 150.000 €.

Pourquoi cette interdiction ? Parce que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de la dégradation des paysages. Il représente une menace quant aux risques d'incendie, de blessures, d'intoxication et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Pourquoi cet article ? Et bien tout simplement pour vous prévenir que l'Etat reste à côté des collectivités territoriales pour les soutenir dans cette démarche. C'est ainsi que la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), en lien avec le Préfet, assure une cohérence d'ensemble au travers d'un

dispositif qui peut prendre différentes formes. L'accompagnement sur le terrain par les agents de la vigilance territoriale ainsi que la mise à disposition d'outils et de matériels tels que des dispositifs de pièges-photos ou de missions drones peuvent être faits sur demande.

Maintenant vous ne pourrez plus dire : je ne savais pas.

Enrick . Nieto

Comme vous le savez, nous sommes une dizaine de personnes à nous investir dans la bonne gestion et le bien vivre de la commune. Certaines ont une rémunération minimale qui est loin de couvrir les frais engendrés, et d'autres sont bénévoles à 100%.

Nous formons une équipe soudée, chacun remplit son rôle du mieux possible.

Il y a eu et il y aura encore des erreurs. Comme dit le proverbe :

« Il n'y a que ceux qui font rien qui ne font pas d'erreurs »

Alors quand nous constatons que le bien public est loin d'être respecté,

Tel que les déchets (mégot, masque, etc..) non recyclables jetés sur la voie publique, ou les fleurs arrachées, volées, ou jetées dans la rivière.

## NOUS CRIONS NON.

Si certains ont des revendications contre la municipalité.

Dites-le nous ou écrivez un article sur le *Miroir des Blats*.

**MAIS DE GRACE, RESPECTEZ VOTRE VILLAGE,**

**SON ENVIRONNEMENT ET SES HABITANTS.**

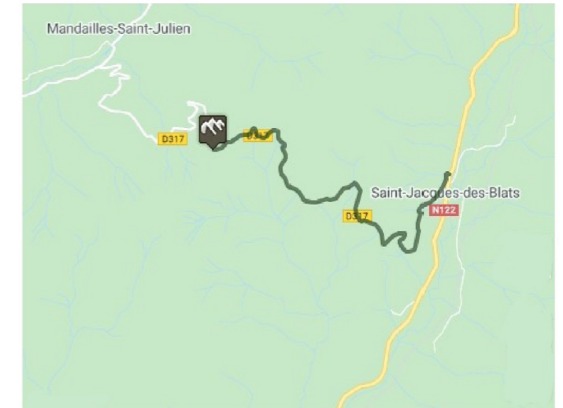
Brigitte GALLAND



# Etude de réaménagement du Col du Pertus

Dans le périmètre du parc naturel régional des volcans d'Auvergne, il permet de joindre deux vallées, celle de la Jordanne à Mandailles et celle de la Cère à Saint-Jacques-des-Blats, en franchissant à 1309 mètres d'altitude la montagne entre l'Élancèze (1571 mètres) et le puy de l'Usclade (1498 mètres).

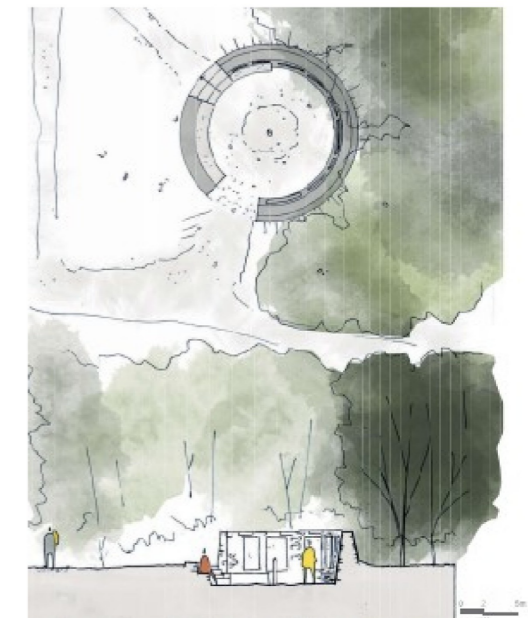
Il a été franchi pour la première fois par le Tour de France le 10 juillet 2011 lors de la 9<sup>e</sup> étape du Tour 2011. Il est alors classé en 2<sup>e</sup> catégorie et est franchi en tête par le Néerlandais Johnny Hoogerland.  
Il a été franchi une deuxième fois par le Tour de France le 6 juillet 2016 lors de la 5<sup>e</sup> étape du Tour 2016. Il est alors classé en 2<sup>e</sup> catégorie et est franchi en tête par le Belge Greg Van Avermaet.



Nom : Col du Pertus  
Altitude : 1309 m  
Départ : Saint Jacques des Blats  
Longueur : 5.75 km  
Dénivellation : 312 m  
% Moyen : 5.43%  
% Maximal : 9.5%  
Massif : Monts du Cantal, France



Première clairière où un arbre taillé en boule permet d'éveiller le regard des promeneurs sur les formes particulières des lieux.



Une construction de pierre signale le départ du sentier du piège à loup. C'est un lieu de halte où le visiteur curieux pourra se faire conter l'histoire du loup et de sa chasse. Les panneaux disposés là, sont des oeuvres d'arts autant que panneaux informatifs.

Adam PASQUIER  
23 Avenue Emile Duclaux  
15800 VIC-SUR-CERE

Plats à emporter

09 51 82 33 74  
06 80 01 82 92  
www.lagrangerestaurant.com

# Le Marché



Au moment où j'écris cet article, notre marché est en préparation de sa troisième session. Après les exposants de miel et de savon, d'autres se sont joints à la fête : un primeur, des producteurs de chèvre, cantal, brebis, un charcutier ainsi qu'une exposante vendant ses articles de maroquinerie en liège, confectionnés maison.

Les habitants de Saint-Jacques sont venus en nombre. Les gens des alentours, ayant déjà entendu parler de notre marché, ont eux aussi eu envie de voir de quoi il en retournait. Tout cela est encore frais et les touristes pour l'instant absents, alors on peut s'imaginer que très bientôt, notre place de l'église se transformera en un lieu de rencontre convivial, où l'on pourra apprécier nos ressemblances et respecter nos différences.

Je sais, j'entends d'ici des gens toujours insatisfaits, qui ont pris de plein fouet toutes les misères du monde, qui savent tout sur tout mais qui ne vous disent rien de peur de trop vous aider.

Alors oui, comme le dit le vieil adage, on peut toujours faire mieux, mais on peut aller loin si l'on ménage sa monture. Avec des: "il paraît que", "on m'a dit que", je ne pense pas que l'on puisse avancer vers des jours meilleurs. Mais avec votre aide par vos commentaires, vos suggestions sur un petit mot déposé en mairie ou sur le Facebook officiel de la commune qui reste à votre disposition, je crois que tous ensemble, nous avons la possibilité de nous étonner.



Un grand merci à tous ceux qui sont déjà venus faire leurs emplettes sur notre marché en espérant que très vite il devienne le vôtre, que vous puissiez vous l'accaparer en totalité et le modifier selon les saisons, vos besoins ou vos désirs.

Quant au mot de la fin je me le réserve, et le dédie à vous qui êtes chanteurs, musiciens, jongleurs, comiques ou patineurs artistiques, à vous qui ne savez pas quoi faire de votre temps libre : contactez nous et rejoignez-nous car nous avons une équipe qui ne cesse de remplir une boîte en carton d'idées, de projets et de folie collective et passagère. Participer à un projet dans votre commune, c'est comme laisser une empreinte de vous. J'ignore à ce jour ce que l'avenir réserve à notre marché mais j'espère sincèrement que ce dernier nous réserve de belles surprises. Dossier à suivre.

*Retrouvez le marché et ses exposants tous les dimanches matin, à partir de 9h00 sur la place de l'Eglise.*



# Portrait d'un coureur



Je vais vous faire découvrir un jeune homme originaire du Lioran. Il s'est installé avec sa femme Elodie et son petit garçon Nolan à Saint-Jacques-des-Blats en achetant l'hôtel-restaurant l'Escoundillou.

Mais ce n'est pas ce visage-là dont j'aimerais vous parler mais de son autre face cachée. Bien qu'ayant respiré l'air pur de notre région à pleins poumons et galopé sur les flancs de montagne depuis toujours, ce n'est qu'à l'âge de 25 ans que Marc se met à courir. Pas pour l'argent, pas non plus pour la gloire mais pour son plaisir personnel, la satisfaction de se dépasser dans l'effort. Les randos et les pique-niques faisant déjà partie intégrante de sa vie, sauter le pas vers la course semblait inévitable. Même avec des métiers prenant comme l'hôtellerie, le trail s'est imposé petit à petit comme une évidence, une drogue, une hygiène de vie. Cinq fois par semaine, il chausse ses baskets. Il part tantôt par ici tantôt par-là, il monte au Plomb

du Cantal et une heure et demie plus tard, il se remet au travail. Autant vous dire que pour le prendre en photo et que cette dernière ne soit pas floue, il faut attendre le moment où il est à l'arrêt car ce que je ne vous ai pas dit, c'est que Marc est capable de courir vite, même très vite et très longtemps. Ses fractions, son cardio, ses performances, il maîtrise et s'il doit mettre les watts autrement dit : accélérer, croyez-moi il en a sous le pied. Si vous ne me croyez pas, la prochaine fois que vous irez manger dans son restaurant, regardez et admirez les dossards qui sont exposés aux murs. Certains ont été portés sur des courses sur l'île Madère ou dans les îles Canaries, avec des résultats top trente en sachant qu'il y a entre 1 500 et 2 000 participants au départ. La Pastourelle où il termine sixième par deux fois et plus récemment, une course qui part de Font Romeu pour arriver à Argelès où il finit second après 27 heures de course. Non il n'y a pas d'erreurs, j'ai bien dit 27 heures. C'est le temps qu'il a couru avec des ravitaillements en eau et en nourriture tous les 25 kilomètres environ. 175 kilomètres au total à parcourir avec du dénivelé, de jour et de nuit. Vous courez donc à la frontale une partie de la course. Dans ce genre de course, la famille et les amis sont d'une importance capitale. Tout au long du parcours ils vont vous apporter une aide précieuse pour le changement de chaussures, soigner les ampoules et des petits bobos. Mais le secret de cette performance reste personnel, avoir une détermination à toute épreuve, se dire que si l'on a mal, pour les autres participants c'est la même chose. Marc m'avouera à ce moment de l'interview, que dans sa tête se met alors un processus où la gestion de la douleur et de la souffrance qui font partie intégrante des Ultra trail de ce type, va prendre une place importante dans la course mais toujours moins que l'adversité.

Notre jeune coureur se considère encore et toujours comme un amateur. Un amateur de bon niveau certes mais à qui il manque la structure que les professionnels possèdent : une diététicienne, un kiné, des sponsors. Cette différence fait qu'il n'arrive que 64<sup>e</sup> sur la course du Mont-Blanc (NDLR : ah quand même, j'en connais qui n'auraient même pas franchi la ligne d'arrivée, moi le premier) avec 5 heures de retard sur le premier participant. Mondialement connue, cette course attire du très très haut niveau. Alors pour se consoler, et pour laisser reposer certaines articulations et éviter ainsi des fractures de fatigue, il se console en faisant du ski de randonnée. Ne l'invitez pas non plus à faire du vélo en pensant le battre sur ce terrain car il aime aussi découvrir des coins, des régions et faire le tour complet de la Lozère 375 kilomètres en 19 heures, ne lui fait pas peur. Vers 2h00 du matin, un peu fatigué, il décide de s'offrir un peu de repos bien mérité en prenant une chambre d'hôtel.

*Le petit conseil de Marc : faire du sport même modéré, c'est bien. Après si l'on veut pousser plus loin la machine avec un bon mental, on peut faire des choses extraordinaires.*

# Doléances

## Doléance n° 004 / Miroir #2 : Assainissement du secteur « Le Beau-Site - Le Couperle – La Combe - route des Gardes »

Une précédente équipe municipale avait promis l'assainissement (collecte des déchets liquides et solides, évacuation des eaux usées) du secteur « Le Beau-Site - Le Couperle - La Combe – route des Gardes ». Une entreprise de travaux publics de Vic-sur-Cère avait présenté un devis de 20.000 € pour raccorder ce secteur d'une dizaine de foyers. Puis l'assainissement de Saint-Jacques-des-Blats a été confié à la communauté de communes ; la promesse électorale s'envolait logiquement avec ce transfert de compétence. Des questions surgissent alors chez ces riverains. Faute d'être raccordé, le riverain doit se faire construire une fosse sceptique et un puisard individuels (coût probable de 6.000 € à 10.000 €).

Puis, si la communauté de communes décide de construire ce réseau d'assainissement, le riverain a l'obligation de s'y raccorder ; ce raccordement est à ses frais (coût probable près de 2.000 €). Puis, que le riverain soit raccordé ou qu'il jouisse de sa fosse individuelle, il devra, dans les deux cas, payer la redevance annuelle d'assainissement. Le riverain paiera alors trois dépenses, dont certaines font double emploi. Les riverains se posent alors les questions suivantes : la communauté de communes a-t-elle programmé un réseau d'assainissement de ce secteur ? Pour quelle date ? Le riverain peut-il bénéficier de subventions pour ces éventuels travaux ?

### Réponse & petit historique :

Dans le cadre d'une opération d'amélioration des conditions de rejets des eaux usées de la commune, la commune avait lancé une consultation de bureaux d'études spécialisés dans le domaine de l'assainissement sur la base d'un cahier des charges élaboré par l'Agence Technique Départementale « Cantal Ingénierie & Territoires » (CIT), afin qu'une étude préalable à une éventuelle révision du zonage d'assainissement communal soit effectuée. C'était l'offre de l'entreprise « C2EA » dont le montant prévisionnel était de 4.000.00 € HT, qui avait été sélectionnée. (compte rendu 14/04/2015)

Par délibération du 13 mars 2017, le Conseil Municipal s'était prononcé favorablement sur le projet de modification de délimitation du zonage réglementaire précité et avait décidé de sa mise à l'enquête publique (qui a eu lieu du 24 avril au 23 mai 2017 inclus en mairie de ST JACQUES DES BLATS). Après lecture du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, le Conseil municipal avait approuvé la modification du zonage d'assainissement tel qu'il avait présenté dans le dossier d'enquête (compte rendu 06/07/2017).

Dans le cadre de la loi portant nouvelle organisation de la

République (NOTRe) du 7 août 2015, un transfert obligatoire des compétences en matière de l'eau et de l'assainissement aux intercommunalités à fiscalité propre était prévu, à compter du 1er janvier 2020. Pour conserver le bénéfice de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) bonifiée, les élus de la Communauté de communes avaient donc exprimé le souhait d'acter une prise de ces compétences de façon volontaire et anticipée dès le 1er janvier 2018 (compte rendu de la CCCGC - Communauté de Communes des Cère et Goul en Carladès du 19/12/2017).

Suite à ce transfert, le bureau d'études ACDEAU avait été retenu pour travailler sur un programme de travaux d'assainissement dans le cadre de la réalisation du Schéma Directeur d'assainissement collectif. D'ores et déjà, certains travaux sont ressortis dans les priorités, notamment l'élimination des Eaux Claires Parasites Permanentes (ECP). Ainsi, il a été rapporté que tant que les Eaux Claires Parasites Permanentes de la commune n'étaient pas éliminées, aucune connexion supplémentaire ne serait faite. Ainsi Roxane Guyot (chargé de mission Eau et Assainissement Collectif de la CCCGC), Antoine Grichois (Vice-Président CCCGC, en charge de l'eau et l'assainissement) et Linda BENARD se sont réunis le mardi 19 janvier 2021 pour faire un point sur les sites problématiques, en vue de la révision du zonage d'assainissement effectuée par la CCCGC. Aucune date n'est aujourd'hui programmée mais vous pouvez avoir l'assurance du regard vigilant des élus communaux sur ce dossier.

A la date d'aujourd'hui, aucune subvention n'est attribuée pour l'installation d'une micro station individuelle. Cependant, vous pouvez vous renseigner auprès de votre banque pour savoir si vous pouvez bénéficier d'un prêt à taux zéro pour financer votre installation. Pour information, le devis d'une entreprise de travaux publics de Vic sur Cère de 20.000€ pour raccorder le secteur Lacombe n'avait pas été demandé par la municipalité mais effectué par un habitant de la commune, de sa propre initiative. La connexion des secteurs précités à l'assainissement collectif n'a jamais fait l'objet d'une promesse électorale. Les élus entrants n'avaient aucune connaissance de cette problématique et c'est au début de leur mandat que les administrés sont venus les rencontrer pour leur faire part de cette doléance. C'est ainsi qu'il a été décidé de faire appel à un bureau d'études (cf début de cette explication). Si un riverain installe un assainissement individuel et que quelques temps après, le secteur de sa résidence est connecté à l'assainissement collectif, il ne sera pas dans l'obligation de s'y connecter dans une période de 10 ans à partir de la pose de son installation. Il ne paiera pas non plus la taxe d'assainissement et n'aura aucunement trois dépenses.

Pour toute information sur l'assainissement, vous pouvez surfer sur le site de la CCCGC : <https://www.carlades.com/services-communautaires/environnement/assainissement/>

# Doléances

## Doléance n° 005 : Ecole, ralentir !



L'école de Saint-Jacques-des-Blats est située le long de la route nationale (maintenant dénommée avenue Adrien Ruelle, du nom de l'ingénieur du premier tunnel routier du Lioran). La ligne droite encourage les automobilistes à accélérer en pleine ville, devant l'école. Une sortie dangereuse pour nos chères têtes blondes ! La municipalité a-t-elle prévu des mesures pour limiter les risques ?

La municipalité a déposé auprès du service des sécurités de la préfecture, une demande de pose d'un radar fixe à la hauteur de l'école. Ils ont mis en place pendant une quinzaine de jours, un compteur mesurant dans les deux sens, le nombre de véhicules/jour et leur vitesse. Après analyse des résultats, notre demande sera étudiée pour acceptation ou pas.

En attendant, une signalétique sera installée pour sensibiliser les automobilistes.

# Randonnées

Le village de Saint-Jacques-des-Blats une base de randonnées

Venez découvrir en aller / retour avec un départ du bourg, le Puy Griou, montagne atypique, centre du plus grand volcan d'Europe !!

Au départ de notre magnifique hameau « Les Gardes » grimpez jusqu'à la plus grande station de ski du massif central avec un passage aux abords du lac d'altitude, panorama garanti.

En famille départ du lieu-dit « la Bouquette » où vous pourrez survoler notre village en suivant la courbe de niveau et profiter d'une vue imprenable sur la vallée.

Et pour les aventuriers des crêtes envisagez un départ du « Perthus » ...laissez-vous guider par la signalétique pour découvrir notre Cantal du haut de la montagne.

Ceci n'est qu'un exemple des différents parcours qui vous permettront de découvrir le plus grand volcan d'Europe, la station du Lioran, le grand site du Puy Mary et surtout notre magnifique commune.

Renseignements complémentaires en office du tourisme



**MARTIN Christophe**  
Menuiserie ( parquet, terrasse, bardage ... )  
Plâtrerie ( cloison, isolation, ... )  
Prestations et services pour le confort de votre intérieur et de vos extérieurs  
06 70 96 04 01  
15800 St Jacques des Blats  
laracampcamping@gmail.com



# Une noble histoire de St-Jacques (partie 3)



Annet de Scorailles-Mazerolles et Diane de Salers s'installent donc à cheval entre leurs domaines de Mazerolles et de Salers. C'est là que naissent pas moins de seize enfants. Parmi eux notre Jean Christophe, le numéro sept, mais aussi François (l'aîné) qui reprendra la baronnie ou encore un autre Christophe (le frère jumeau de François) ayant servi Monsieur, frère du roi dans sa jeunesse et qui se retirera sur ses terres du Falgoux.

Mais Annet a du pain sur la planche car, à l'époque, une autre grande famille, noblesse de robe, entre en jeu à Salers : les La Ronade (qui ont laissé une superbe maison encore visitable aujourd'hui). Et c'est une véritable guérilla, vendetta qui va se jouer entre ces deux familles. Faire l'inventaire de toutes les affaires se perpétuant de générations en générations serait fastidieux, je ne ferai qu'en évoquer une seule afin de vous donner un ordre d'idée.

Pour cela, je ferai appel au conteur exceptionnel que fut le vicomte de Miramon-Fargues dans son ouvrage Œuvres auvergnates : « C'était en 1717. A l'instigation de sa mère, le cadet de Scorailles, accompagné de ses domestiques, déguisés comme lui en paysans, profita de l'absence du sieur de La Ronade pour aller, nuitamment, casser les vitres de la chambre de sa femme, après lui avoir fait un grand charivari et s'être livré à des quolibets peu honorables pour la dame. Malheureusement pour les agresseurs, ils avaient été reconnus : d'où plainte, enquête, décret de prise de corps. Des choses allaient se gâter, quand les parents communs s'entremirent et ralentirent la marche de

l'affaire. Profitant de ce répit, le baron de Salers, grâce au prestige de son fameux droit de justice, s'introduisit dans le greffe, séduisit ou intimida le greffier et vola toutes les pièces de la procédure. Puis, après s'être mis à l'abri par ce coup de maître, il envoya promener les plaignants et n'en continua que de plus belle à narguer les La Ronade. Ceux-ci, exaspérés eurent beau adresser requêtes sur requêtes à la cour de Riom et pousser magistrats l'épée dans les reins, il fut impossible de retrouver trace de l'affaire : et leur seule consolation fut de maintenir longtemps en prison l'infortuné greffier. Alors, ils engagèrent contre leurs adversaires une série de procès, auxquels on répondit par une série de chicanes et de procédés blessants. Pendant dix ans, Salers tour à tour se divertit ou s'indigna à ce spectacle et la situation était des plus tendues lorsqu'en 1726, une simple fenêtre de trois pieds carrés devint l'orifice par lequel se déchaîna la tempête. La maison des La Ronade était située sur la place, à l'entrée de la rue dite « des nobles », en face de la maison Tyssandier d'Escous. L'hôtel de la famille de Scorailles ne devait pas être bien éloigné, puisqu'il avait vue sur la place et que, en revanche, les La Ronade pouvaient, grâce à une petite ouverture, apercevoir l'un coin de la cour de leurs ennemis. Les La Ronade profitèrent-ils de cette circonstance pour narguer leurs voisins, ou les Scorailles voulurent-ils simplement vexer les La Ronade ? Toujours est-il que les Scorailles firent rendre par le juge de leur seigneurie un arrêt ordonnant que la fenêtre serait bouchée et, pour établir que La Ronade était leur vassal et leur justiciable, ils lui firent donner ordre de venir leur rendre hommage et foi du fief de Lizet. On était au mois de janvier : une couche de neige de cinq à six pieds couvrait la terre. La Ronade, très gravement malade, avait dû recevoir les derniers sacrements. Aussi, demanda-t-il le délai dit de « souffrance » : mais les autres, trop heureux de lui être désagréables, s'empressèrent de refuser ! »

Cette histoire rocambolesque, explique le vicomte, se termina dans une véritable chasse à l'homme et guerre civile autour de Salers et de ses villages environnants. Prenant la population à partie et la divisant en deux clans, cette querelle ancestrale faillit véritablement dégénérer. Bref, cela vous donne un léger aperçu du climat qui régnait à cette époque-là dans la ville de Salers... (à suivre)

Claude Peyronnet-Testeil



## Radotage d'un ronchon

### Ronchon-râleur ou geignard-pleurnichard ?

Certes, je râle, je ronchonne, je bougonne, je grogne, je maronne, je grommèle, et ça me rend impopulaire, alors laissez moi plaider ma cause. Vous savez que le monde se divise en deux catégories, la catégorie de ceux qui pensent que le monde se divise en deux catégories et la catégorie des autres. Mais où se fait la césure ? Transportons-nous dans un commerce banal, la file d'attente s'étale comme un vers, un ronchon ronchonne : « *Foutue file d'attente, ne peuvent-ils pas employer une vendeuse supplémentaire ? Quels imbéciles !* » Alors les autres clients proposent aimablement au ronchon de passer devant. Le ronchon refuse le passe-droit, il préfère attendre et ronchonner. Puis vient une geignarde « *Pardon, je suis fatiguée, puis-je passer devant ?* ». Et la clientèle d'autoriser le passe-droit à la geignarde, tout en étant exaspérée contre le ronchon. Eh oui, « *Le monde se divise en deux catégories : ceux qui passent par la porte et ceux qui passent par la fenêtre* ». Et ceux qui passent par la porte n'exigent pas de privilèges, mais ils nous regardent et nous jugent. Certes, ils ont souvent raison, mais nous les craignons car nous craignons leurs jugements sans appel. Nous avons peur d'eux car nos faiblesses nous hantent. « *Le monde se divise en deux catégories : ceux qui ont un pistolet chargé et ceux qui creusent (in Le Bon, la Brute et le Truand)* ». Les ronchons ont un pistolet chargé, chargé de certitudes, d'ironie et de mépris. On préfère les geignards et les pleurnichards, ils ne regardent que leur nombril, autrui ne les intéresse pas, donc ils ne présentent aucun risque pour notre quiétude. Certes, « *Il y a dans la vie deux catégories d'individus : ceux qui regardent le monde tel qu'il est et se demandent : pourquoi ? Et ceux qui imaginent le monde tel qu'il devrait être et se disent : pourquoi pas ?* ». Mais les geignards ne se demandent même pas pourquoi, alors que les ronchons vont nous entraîner vers le pourquoi pas. Le monde se divise en deux catégories, celui des ronchons obnubilés par l'intérêt général, et celui des geignards contemplateurs de leurs nombrils.

Alexandre Puechvent

CAMPING  
DES BLATS \*\*\*  
Location Chalet - Camping  
Snack - Kota grill  
Route de la Gare  
15800 Saint-Jacques des Blats  
T : 04.71.47.06.00 / 06.29.52.38.56  
campingdesblats@gmail.com  
www.camping-des-blats.fr  
Christophe et Mélanie vous accueillent  
toute l'année au Camping des Blats



# Courrier des Associations



Nous venons de vivre une saison cynégétique mouvementée pour la période de chasse 2020 / 2021. Si le premier confinement n'a pas eu de répercussion sur notre passion, nous ne pouvons pas en dire autant sur celui que nous venons de vivre à l'automne. Cependant la chasse, malgré tout, a pu continuer et cela en dépit des différentes mesures de confinement. Le ministère de la transition écologique nous a autorisés, dans le cadre de nos missions de service public, à réguler les espèces pouvant occasionner des dégâts et réaliser les plans de chasse.

Rien n'était facile à l'organisation des modes de chasses mais aussi de l'après chasse contraintes par des mesures sanitaires importantes.

En plus de cette crise nous avons subis la tempête BELLA dont les derniers jours de décembre ont été marqués par des chutes de neige record avec une accumulation de plus d'un mètre de neige sur les Monts du Cantal.

Parmi les espèces de grands gibiers la plus impactée par le manteau neigeux : le mouflon. Cette espèce s'est adaptée aux reliefs accidentés de montagne mais pas aux épaisses couches de poudreuse. Nous avons observé les animaux bloqués dans la neige ne pouvant plus se déplacer et manquant cruellement de nourriture. Le chevreuil et les cervidés ont aussi souffert pendant cette période hivernale.

Dès le 27 décembre nous avons pris la décision de stopper la chasse momentanément en attendant le retour climatique plus propice afin de préserver les animaux en souffrances. Après réflexion de notre bureau le 17 janvier 2021, nos amis chasseurs et non chasseurs sont allés nourrir le gibier de notre commune en leur donnant du foin et des pierres à sel sur l'ensemble de notre territoire raquettes aux pieds. A l'aide de luges et de bâches afin acheminer la nourriture nous voilà partis dans la montagne pour atteindre notre but « un grand merci aux bénévoles pour cette journée inoubliable ».

Après plusieurs périodes de suspension de la chasse du mouflon la DDT (direction départementale du territoire) en accord avec la FDC15 fédération de chasse et du GIC des monts du cantal (gestion d'intérêt cynégétique) ont pris un arrêté préfectoral pour définitivement stopper la chasse de cette espèce pour cette saison. Seules les autres espèces des plans de chasse ont été maintenues (le cervidés, chevreuils, chamois).

Pour notre part, nous avons décidés d'arrêter la chasse et de ne pas réaliser la totalité de notre plan de chasse dans le respect de nos animaux et de l'éthique de notre passion.



## Numéros d'urgences

<b>15</b> SAMU POUR DEMANDER L'INTERVENTION D'UNE EQUIPE MEDICALE EN SITUATION DE DETRESSE. POUR ETRE REDIRIGE VERS UN ORGANISME DE PERMANENCE DE SOINS.	<b>17</b> POLICE SECOURS POUR SIGNALER UNE INFRACTION NECESSITANT UNE INTERVENTION IMMEDIATE DES SERVICES DE POLICE.	<b>18</b> SAPEURS-POMPIERS EN SITUATION DE PERIL ACCIDENT CONCERNANT DES BIENS OU PERSONNES ET QUI NECESSITE UNE INTERVENTION RAPIDE.
<b>112</b> NUMERO D'APPEL D'URGENCE EUROPEEN SI VOUS ETES TEMOIN OU IMPRIS DANS UN ACCIDENT, UN INCENDIE OU UN CAMBRIOUJAGE DANS N'IMPORTE QUEL PAYS DE L'UNION EUROPEENNE.	<b>114</b> NUMERO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES UN NUMERO ACCESSIBLE PAR FAX ET SMS, SI VOUS ETES VICTIME OU TEMOIN D'UNE SITUATION D'URGENCE.	<b>3624</b> SOS MEDICINS SI VOUS AVEZ BESOIN DE VOIR UN MEDECIN EN URGENCE SI VOTRE MEDECIN TRAITANT NE PEUT VOUS RECEVOIR LA NUIT OU LES WEEKENDS.

0892 683 208 Chéquier volé ou perdu  
0892 705 705 Opposition carte bancaire  
0800 47 33 33 Urgence sécurité gaz

Carladès Communauté de Communes  
04 71 47 89 00

Centres anti-poisons  
Rennes 02 99 59 22 22  
Angers 02 41 48 21 21  
Paris 01 40 05 48 48

119 Enfance maltraitée  
3919 Violences conjugales

Déchetterie de Vic-sur-Cère 04 71 47 89 04  
Horaires : Lundi et mardi de 14h à 18h / Vendredi de 13h à 17h / Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Dernier accès 15 minutes avant fermeture

Ouverture au public du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 9 heures à 12 heures 30

Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone  
au 04 71 47 05 90  
et par mail  
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00

Possibilité de prendre rendez-vous l'après midi